

# Document d'Information



# Communal



# Les Risques Majeurs Belmont-Tramonet



## Le DICRIM

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs est un document qui a pour objectif d'informer les habitants de la commune sur les risques naturels et technologiques présents sur le territoire.

Il met aussi en avant les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en oeuvre ainsi que les moyens d'alerte en cas de risque.

Il indique également les consignes de sécurité individuelles à respecter et

**les bons réflexes à adopter.**

### Le mot du Maire

Dans le domaine de la sécurité civile, les catastrophes naturelles, climatiques ou technologiques nous rappellent souvent combien nous sommes vulnérables face aux événements exceptionnels.

Qu'importe la nature du sinistre, les réponses apportées doivent être rapides et adaptées. La sécurité des BELMONTOISES et BELMONTOIS

est une préoccupation majeure et permanente de l'équipe municipale et de moi-même. C'est dans un souci d'information et de prévention que nous avons élaboré le Document d'Information

Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) destiné à notre population. Je vous invite donc à le lire attentivement et à le conserver soigneusement. Attention, le DICRIM ne doit pas nous faire oublier tous les autres risques de la vie courante auxquels nous devons rester attentifs. C'est grâce à cette vigilance commune que nous continuerons à bien vivre ensemble.

Je vous souhaite une bonne lecture, en espérant ne jamais avoir à mettre en pratique ce document.

Nicolas Verquet

## Sommaire

**pages 2-3 :**

Le DICRIM  
Le mot du Maire  
Sommaire  
Le PCS  
Historique

**pages 6-7 :**

Les risques naturels

**page 12 :**

Infos utiles  
Numéros d'urgence

**pages 8-9 :**

Les risques technologiques

**pages 4-5 :**

Personnes sensibles  
Participation citoyenne  
L'alerte

**pages 10-11 :**

Les risques météorologiques

# Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le conseil municipal de Belmont-Tramonet a récemment approuvé par arrêté le Plan Communal de Sauvegarde.

Cet outil prévoit une organisation spécifique des services communaux en cas d'évènement d'ampleur diverse. Il recense les moyens de Belmont-Tramonet pour **alerter, informer, évacuer, héberger et ravitailler** la population.

**L'objectif principal est de prévoir à l'avance les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes en cas de risques.**

## Historique

**Belmont-Tramonet a fait l'objet de 5 arrêtés de catastrophe naturelle :**

**Tempête** du 6 au 10 novembre 1982  
(Arrêté du 18 novembre 1982)

**Inondations et coulées de boue** du 14 au 20 février 1990  
(Arrêté du 14 mai 1990)

**Inondations et coulées de boue** du 21 au 24 décembre 1991  
(Arrêté du 21 août 1992)

**Inondations et coulées de boue** du 7 au 8 juillet 1996  
(Arrêté du 9 décembre 1996)

**Inondations et coulées de boue** du 6 au 7 juin 2002  
(Arrêté du 1er août 2002)



« 230 personnes étaient en cours d'évacuation, hier soir, dans deux campings de Belmont-Tramonet et Saint-Genix-sur-Guiers »

**Extrait du Dauphiné Libéré**  
du 30/07/14



Que nous dit le passé ?





## Participation citoyenne

Vous vous sentez concernés par les actions de sauvegarde et de soutien aux populations mises en place lors de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde ?

**Apportez votre soutien, votre savoir-faire ou vos compétences au service de la population locale !**

Vous aiderez alors l'organisation de crise communale à faire face à tout type d'évènement menaçant la sécurité des personnes.

**Renseignez-vous auprès des services de la Mairie de Belmont-Tramonet et devenez citoyen volontaire en rejoignant la Réserve Communale de Sécurité Civile.**

*La sécurité civile est l'affaire de tous !*



### Personnes sensibles ?

A titre préventif, la commune de Belmont-Tramonet tient un registre recensant les personnes vulnérables (isolement, difficultés de déplacement...) ne recevant pas de visites quotidiennes.

Tout citoyen belmontois désirant s'inscrire ou inscrire un de ses proches sur ce registre peut le faire auprès des services de la Mairie.

**Il bénéficiera alors d'une attention particulière durant un épisode extrême (canicule, grand froid...).**



# L'alerte

« Au titre de son pouvoir de police, le maire a l'obligation de diffuser l'alerte auprès de ses concitoyens. »



## 4 moyens d'alerte ont été recensés sur Belmont-Tramonet

### Le site internet

Le site internet assure l'information des populations tout au long de l'année et est un moyen efficace de transmission des consignes de sécurité mais également des informations préventives.

### Le mégaphone

Ce dispositif peut être utilisé avec un véhicule et permet d'alerter de nombreuses personnes en un temps restreint.

### Le porte-à-porte

Système d'alerte le plus simple mais également le plus efficace. Il permet de s'assurer de la bonne diffusion/compréhension du message d'alerte.

### La radio (*France Bleue Pays de Savoie : 103.9 hz FM*)

En cas de confinement, Restez à l'écoute de la radio France Bleue Pays de Savoie, média attitré dans la diffusion de consignes de sécurité à l'échelle du département.

#### Le « pack sécurité » à préparer chez soi



- Radio à piles
- Lampe de poche
- Matériel de confinement
- Nourriture/eau potable
- Médicaments (traitement quotidien)
- Papiers personnels
- Vêtements de rechange
- Couvertures



# Les risques



Carte :

**Zones inondables en crue centennale du Guiers et du Thiers**

Les inondations qui affectent la commune de Belmont-Tramonet sont principalement dues aux débordements de 2 cours d'eau : **Le Thiers** débouchant du lac d'Aiguebelette et **le Guiers** prenant sa source dans le massif de la Chartreuse. **La confluence** du Thiers et du Guiers se situe aux Chaudannes, secteur naturellement soumis au risque d'inondation.

Plusieurs types d'inondation peuvent survenir sur le territoire Belmontois :

Des inondations **de plaine** qui seront caractérisées par une montée des eaux relativement lente en cas de crues des rivières.

Des inondations par **remontées de nappe** causées par un sol saturé en eau. Celles-ci se produisent le plus souvent sur des terrains particulièrement bas.

Des **ruissellements sur versant** notamment dus à la saturation des réseaux de collecte des eaux et à l'artificialisation des sols qui limitent l'infiltration des précipitations.

## Les bons réflexes *le risque inondation*

### A faire...



**Monter dans les étages.**  
**Ne pas utiliser d'ascenseur.**



**Couper le gaz et l'électricité.**



**Ecouter la radio.**  
France Bleu Pays de Savoie  
103.9 hz

### A ne pas faire...



**Ne pas aller chercher vos enfants à l'école.**



**Ne pas téléphoner. Libérer les lignes pour les secours.**

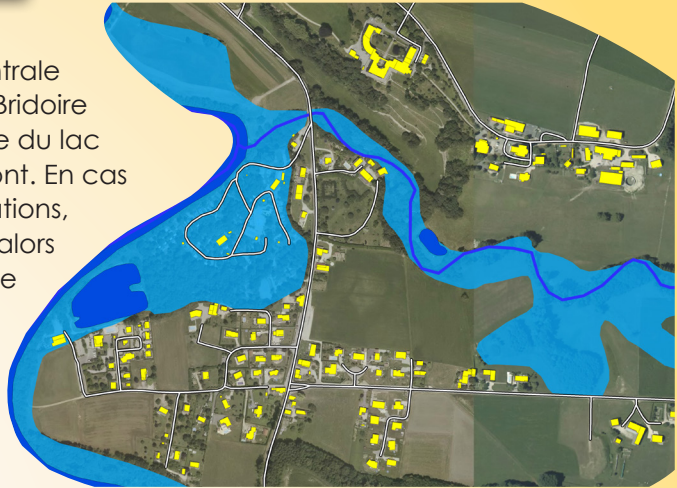


**Ne pas s'engager sur une route inondée.**



Carte : Zones inondables du Guiers et du Thiers (crue centennale, Secteur des Chaudannes)

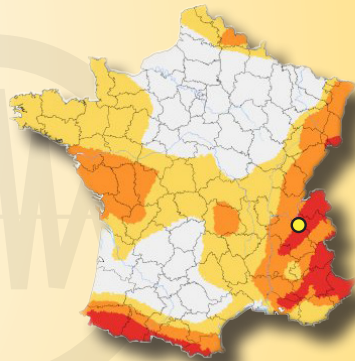
L'exploitation de la centrale hydro-électrique de la Bridoire permet de gérer la cote du lac d'Aiguebelette en amont. En cas d'importantes précipitations, des **lâchers d'eau** sont alors effectués entraînant une forte modification du débit du **Thiers**.



## Le risque sismique

**A l'échelle du territoire national, Belmont-Tramonet est classée en zone de sismicité 4 (moyenne) sur une échelle de 5.**

- En voiture, ne descendez jamais avant la fin de la secousse.
- Si vous êtes à l'extérieur, éloignez-vous des abords des bâtiments (chutes de matériaux...)
- Si vous êtes à l'intérieur, protégez-vous sous un meuble solide. Coupez le gaz et l'électricité.
- Gardez à l'esprit que des répliques, plus fortes, peuvent survenir.



**Zones de sismicité**

(en vigueur depuis le 1er mai 2011) :

	1. très faible		4. moyenne
	2. faible		5. forte
	3. modérée		

Un séisme, même de faible magnitude, peut avoir des conséquences sur la structure des bâtiments, les réseaux d'eau potable, de gaz, d'électricité... Des secousses peuvent entraîner également des chutes de pierres et de blocs ainsi que des glissements de terrain.



# Le risque Transport de Matières Dangereuses

Le risque TMD renvoie à la probabilité que survienne un accident au cours du transport par voie routière, ferrovière, fluviale... d'une matière dangereuse. Celle-ci peut être inflammable, toxique, explosive, corrosive ou radioactive.

# Les risques

## Si vous êtes témoin d'un accident

- Se mettre en dehors de la zone de l'accident pour prévenir les secours (18 ou 112).
- Donner l'alerte en précisant le lieu, la nature du moyen de transport, le nombre de victimes.
- S'il y'a des victimes, ne pas les déplacer, sauf en cas d'incendie !
- S'éloigner.
- En cas de nuage toxique : s'éloigner et se mettre à l'abri dans un bâtiment.

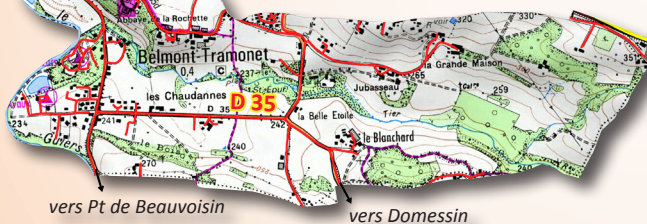


### Parc d'activités Val Guiers

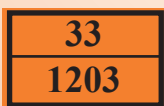
(Principale desserte locale de Matières Dangereuses)

La carte ci-contre représente les axes privilégiés de Transport de Matières Dangereuses (autoroute, routes départementales et communales) ainsi que les dessertes locales sur le territoire Belmontois. Le TMD par route concerne également des axes moins fréquentés permettant l'approvisionnement en fioul des particuliers notamment.

## Le Transport de Matières Dangereuses est un risque diffus sur le territoire



### Identifier la plaque Code Danger d'un Transport de Matières Dangereuses



Code danger : indique la nature du ou des dangers

Code matière : permet d'identifier la matière transportée

33 - liquide (très) inflammable  
1203 - essence



# technologiques

## Le risque industriel

Un accident industriel peut entraîner des conséquences immédiates graves pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens et/ou l'environnement. Ce risque peut prendre différentes formes (**incendie, explosion, nuage toxique...**), et avoir diverses conséquences sur un individu **brûlures, inhalation ou ingestions de produits dangereux, réactions cutanées...**

**Le parc d'activité Val Guiers concentre la majorité du risque industriel sur la commune** (photo ci-contre).



## Le risque nucléaire

La centrale nucléaire du Bugey, implantée sur la commune de Saint-Vulbas (01) se situe à environ 60km de Belmont-Tramonet



Un plan de distribution de pastilles d'iodes sera activé en cas d'accident nucléaire.

La distribution sera réalisée en priorité auprès des personnes les plus sensibles à l'iode radioactif (personnes de -25ans et femmes enceintes).

## Les bons réflexes

### A faire...



Se **mettre à l'abri** dans le bâtiment le plus proche.



Se **confiner**. Fermer les entrées d'air et la ventilation.



Couper le gaz et l'électricité.



Ecouter la radio et respecter les consignes de sécurité.

France Bleu Pays de Savoie : 103.9 hz

### A ne pas faire...



Ne pas aller chercher vos enfants à l'école.



Ne pas téléphoner. Libérer les lignes pour les secours.



Eviter toute flamme. Ne pas fumer.





# Les risques

**Fortes chutes de neige, canicule, tempête** de vent en passant par des phénomènes de **verglas** à la suite d'un épisode de **grand froid**, Belmont-Tramonet est amenée à faire face à de nombreuses situations pouvant menacer l'intégrité physique de ses habitants.

## Les niveaux d'alerte de Météo France

Valables pour les risques météorologiques et le risque inondation, cartes de vigilance publiées chaque jour.



Pas de vigilance



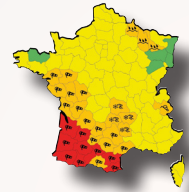
Phénomènes habituels dans la région mais qui occasionnellement et sont localement dangereux. **Soyez vigilant.**



Phénomènes dangereux sont prévus. **Soyez très vigilant**



Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus. **Vigilance absolue.**



**Dans tous les cas, restez informé de l'évolution de la situation et suivez les consignes de sécurité transmises par les pouvoirs publics.**

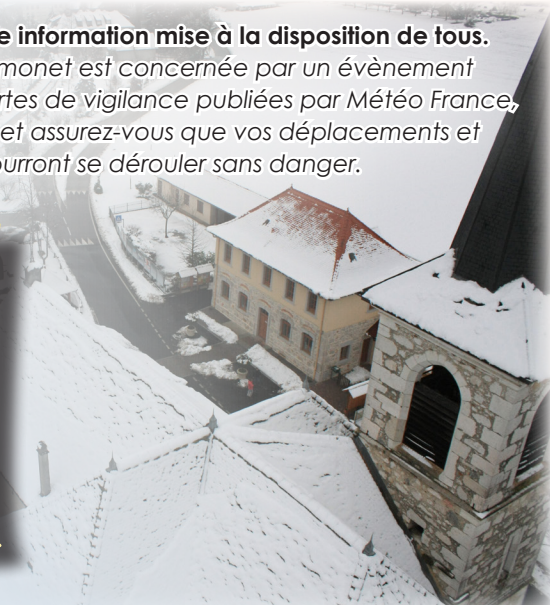
**La vigilance météo est une information mise à la disposition de tous.**

Dès lors que Belmont-Tramonet est concernée par un événement météorologique selon les cartes de vigilance publiées par Météo France, ne prenez pas de risques et assurez-vous que vos déplacements et vos activités pourront se dérouler sans danger.



### Où et comment s'informer?

Les cartes de vigilance sont communiquées sur le site internet de météoFrance **[www.meteofrance.fr](http://www.meteofrance.fr)**, par téléphone au **32 50** et relayées par les radios, les chaînes de télévision et la presse locale.





## Les bons réflexes



Une canicule se caractérise par une période de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins 3 jours.

- Evitez de sortir et limitez les efforts physiques durant les heures les plus chaudes
- Privilégiez un endroit frais ou climatisé
- Buvez fréquemment et hydratez-vous
- Maintenez votre domicile à l'abri de la chaleur



La neige ou le gel fragilisent les câbles électriques et sont susceptibles de créer des coupures de courant durant quelques jours...

- Gardez toujours un stock de bougies à votre domicile
- Prévoyez une réserve d'eau potable et munissez-vous d'une radio à piles
- Evitez de prendre la voiture



La durée des vents violents peut aller de plusieurs minutes voire quelques heures en cas d'orage à plusieurs jours lors d'un phénomène de tempête.

- Fermez portes et volets et fixez les objets susceptibles d'être emportés
- Déplacez-vous le moins possible
- Si vous êtes en voiture, roulez lentement
- Débranchez les appareils électriques
- N'intervenez pas sur les toitures durant la tempête



Restez en contact avec vos proches et informez-vous sur l'état de santé des personnes sensibles de votre entourage.





# En savoir plus

Documents consultables en Mairie :

- Plan Communal de Sauvegarde
- Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs
- Dossier Départemental sur les Risques Majeurs

Sites web :

**www.inpes.sante.fr** (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, (recommandations en cas de canicule/grand froid/inondations...))

**www.irma-grenoble.com** (Institut des Risques Majeurs de Grenoble, information sur les risques naturels et technologiques en Rhône-Alpes)

**www.meteofrance.com** (Météo France, Diffusion des cartes de vigilance)

**www.risques.gouv.fr** (Le Gouvernement, Prévention des risques majeurs, )

**www.savoi.e.gouv.fr** (Services de l'Etat en Savoie)

## Numéros d'urgence

**Pompiers :** 18 ou 112    **Samu :** 15

**Gendarmerie :** 17

**Préfecture Savoie :** 04 79 75 50 00

**Urgence 114** (personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre) :

Envoyez un sms au 114

**EDF** (dépannage) : 09 726 750 73

**GRDF** (en cas d'odeur ou de fuite de gaz) : 0 800 47 33 33



Crédits photographiques : Commune de Belmont-Tramonet/ Bourbon B./ www.lesbonsreflexes.com

Données cartographiques : ©BURGEAP 2009/ ©BURGEAP 2011/ BD TOPO ©IGN 2013/  
SCAN25 ©IGN/ BD ORTHO ©IGN 2011/ ©Météo France.